

Un étrange dévot à Saint Antoine

PAR un bel après-midi de printemps, je me promenais tranquillement dans la célèbre et pittoresque promenade des *Colli*. Les allants et venants étaient nombreux : sans doute, ils avaient voulu profiter des premiers rayons du soleil et respirer l'air pur et bienfaisant.

Tout-à-coup, je vis approcher de moi un homme aux manières distinguées, qui, après m'avoir salué affablement, entama la conversation :

« Me permettez-vous de vous parler longuement d'un sujet qui m'intéresse à un très-haut degré ?

— Volontiers, dis-je, je suis à votre disposition. Parlez tant qu'il vous plaira.

— Merci mille fois, reprit-il. J'ai entendu dire que vous propagiez la dévotion à saint Antoine de Padoue, et, en qualité d'enthousiaste de ce grand Saint, je voudrais bien en connaître quelque chose, pour en faire ensuite ce qui me conviendrait. . . . En quoi donc consiste la dévotion que vous propagez ? »

Pour toute réponse, je lui mis en mains, le feuillet de la *Pieuse Union*. Il le prit et le lut avec avidité, tout en faisant des hochements de tête, tantôt affirmatifs et tantôt négatifs. La lecture achevée, il me dit :

« Cela me déplaît : c'est trop pour moi.

— Faites-moi le plaisir, cher Monsieur, de vous expliquer.

— Oui, oui, vous allez voir. Tout est très-bien ; mais quant à la confession et à la communion, le jour de la fête du Saint, l'indulgence et le reste, voilà ce qui ne me va plus. Je crois en Dieu ; je ne fais de mal à personne ; je donne parfois l'aumône, et puis, je suis dévot au Saint qui me fait retrouver les objets perdus, me guérit dans les maladies, . . . etc. mais me confesser ! non, c'est trop, cela ne me va pas du tout !

— D'après ce que je vois, en matière de religion, vous êtes un peu . . . *libéral* ?

— Oui, Monsieur, et j'ai la conscience tranquille.

— Alors, vous ne croyez pas à la confession ?

— Ni à la confession, ni aux indulgences, ni à l'infaillibilité